

autres réserves forestières) ont été classées dans le Domaine forestier permanent (DFP). 11 hectares sont actuellement sous aménagement.

laquelle nous accueillons favorablement tout partenariat multi ou bilatéral visant à combler les besoins de financement, notamment

hausse lors de la COP 26, passant de 32% à 35% en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Aussi, à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), mon pays entend réduire son empreinte carbone et sance, en -bénéfices élevés.

Ma délégation est toutefois préoccupée des progrès insuffisants en matière de finance climatique en direction des pays en développement. en effet, en ces problématiques, la crise de confiance pourrait paralyser durablement la que les pays développés avancent sur le volet du financement lors de la COP27 prévue en novembre 2022 en Égypte.

Enfin concernant :

La politique et les actions entreprises par le Gouvernement de même que la COMIFAC

Nous pouvons citer parmi les plus saillantes :

la révision en cours de la politique forestière et de ses instruments de mise régionales et internationales, et notamment au Plan de convergence de la COMIFAC ;

la constitution du cadastre forestier national structurant un domaine forestier permanent et un domaine forestier non permanent;

la mise en place

Forestières de deuxième génération (SIGIF2) depuis 2010;

la promotion de la transformation plus poussée du bois (TPPB) pour favoriser à terme, la transformation locale de toute la production nationale;

la transition sylvicole engagée depuis 2015, sous-tendue par le Concept de « Sylviculture de 2^{ème} génération » traduite par la

Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF), avec un objectif de 40000 ha à reboiser chaque année ;

de réduction de 35% de gaz à effet d , avec une forte
composante d

révisé

Le processus de REDD+, Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI), AFR100/Bonn Challenge en 2016, la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC).

Madame la Présidente,

En dépit des difficultés, le Cameroun est déterminé à faire du Programme National de Développement des Plantations Forestières, une alternative à

Le Cameroun et la COMIFAC savent pouvoir compter sur les pa-46(f)5(7004F>